

Le chèque cadeau, un outil pour sauver vos commerces

Lors du 1^{er} confinement du mois de mars et à sa sortie en juin, le chèque cadeau a permis à de nombreux commerçants de « sauver les meubles ».

Devant cette nouvelle épreuve et en perspective des fêtes de fin d'année, il nous semble pertinent de communiquer fortement sur cet outil **dès maintenant**.

L'idéal, bien sûr, est le **chèque cadeau valorisé**, c'est-à-dire abondé par les collectivités qui le peuvent et le souhaitent, à savoir par exemple le consommateur achète un chèque de « x » euros et celui-ci est abondé à hauteur de x % par le partenaire (collectivité...).

Cette méthode a connu un très grand succès à la sortie du 1^{er} confinement. Nous vous conseillons de demander dès maintenant à vos collectivités locales de vous aider dans cette démarche de sauvegarde.

Mais même si vous n'obtenez pas l'aide souhaitée, nous vous conseillons de communiquer tous azimuts et de promouvoir votre chèque cadeau local. Si celui-ci n'est pas utilisé tout de suite, il pourra l'être dès la réouverture des commerces que nous souhaitons tous qu'elle soit la plus proche possible.

Là encore nous sommes à votre écoute et attentifs à toutes vos idées et suggestions.

Avec toute mon amitié.

Jean-Pierre LEHMANN,

Président de la Fédération Nationale des Centres-Villes – LES VITRINES DE FRANCE

Contact presse

Anne-Lise Cubilié

Assistante de communication polyvalente

annelise.c@fncv.org

0383418733 / 0608915081

www.fncv.org